



ZURICH®

# Protéger au mieux ce que l'on aime

Check-lists avec des conseils  
pour protéger votre bien im-  
mobilier des dangers naturels.



# Conseils généraux

## Protection de l'objet

- Les dangers naturels sont des processus normaux inévitables; une délocalisation peut toutefois permettre de réduire ou d'éliminer leur incidence.
- Une exploitation de l'espace appropriée peut permettre de réduire les risques pour les personnes, p. ex. une exploitation de l'espace extérieur et intérieur du côté opposé au danger.
- Si des mesures de protection architectonique sont nécessaires, nous recommandons la redondance. Ainsi, la protection ne repose plus uniquement sur un seul élément susceptible de défaillir et de ne plus protéger.
- Il faut privilégier les mesures de protection naturelles, en adéquation avec l'espace.
- Des mesures de protection permanentes sont préférables aux mesures temporaires: il n'est pas nécessaire de les échafauder de nouveau en cas d'événement. Les mesures de protection permanentes sont également plus fiables.
- Il est recommandé de n'utiliser que des produits certifiés et éprouvés dans la mise en place des mesures de protection.
- Pour la planification et l'édification de mesures de protection, il faut faire appel à du personnel qualifié. Les services spécialisés cantonaux ou les bureaux d'ingénierie spécialisés proposent des conseils en la matière.
- Il convient de vérifier régulièrement le caractère approprié et le bon fonctionnement des mesures de protection utilisées.

## Comportement

- En dehors des mesures de protection, il convient d'instaurer un plan d'urgence qui fixe les comportements à adopter en cas d'événement. Il est recommandé également de s'entraîner à l'application de ce plan d'urgence.
- Informez-vous auprès des autorités cantonales et fédérales des dangers naturels imminents et abonnez-vous à l'alerte SMS ([www.naturgefahren.ch](http://www.naturgefahren.ch), [www.wetteralarm.ch](http://www.wetteralarm.ch), [www.slf.ch/lawinenbulletin](http://www.slf.ch/lawinenbulletin)). L'Office fédéral de la protection de la population met à disposition des informations et plans d'urgence pour faire face aux dangers naturels ou autres ([www.alertswiss.ch](http://www.alertswiss.ch)).
- Préparez votre équipement d'urgence: rechargement d'un téléphone mobile, mise de côté de vêtements chauds et résistants, préparation d'une réserve en eau et aliments non périssables, mise à disposition du matériel pour ranger et nettoyer, établissement d'une liste de numéros d'appel d'urgence ainsi que d'artisans et entreprises prestataires. Prévoyez un hébergement de secours.
- Prévenez les voisins et veillez sur les enfants et les personnes qui ont besoin d'aide.
- Lorsque l'événement survient: restez calme, évitez la panique. Priorité majeure: garantir la protection des personnes. S'informer à la radio/à la télévision et suivre les instructions données par les autorités.
- Tenez-vous éloigné de la zone de danger et, si nécessaire, coupez l'électricité, le chauffage et le gaz.
- Tirez des leçons des incidents précédents et améliorez le cas échéant les mesures de protection ainsi que le plan d'urgence.

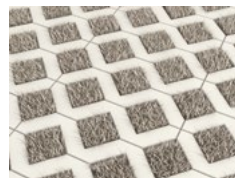
## Conseils pour les PME

- Vérifiez et optimisez le matériel d'équipement (machines, entreposage) et les conditions d'exploitation: où faut-il s'attendre à des manques? Où faut-il s'attendre à des pannes de machines et à des pertes de matériel coûteuses et à long terme?
- Etablissez un plan d'urgence adapté à votre personnel et à votre site.
- Garantisiez l'alimentation de secours.
- Organisez les processus d'exploitation en fonction du danger et disposez la production et l'entrepôt selon les possibilités (ex. surélevé, à l'abri du danger).

# Check-list Hautes eaux

---

## Protection de l'objet



Évitez les surfaces totalement imperméabilisées comme les accès ou les places de stationnement en asphalte, préférez des pavés végétalisés à travers lesquels l'eau peut s'écouler. Veillez à ce que les évacuations de toit et les canalisations ne soient pas bouchées, les nettoyer et les vérifier régulièrement en particulier avant un avis d'orage.



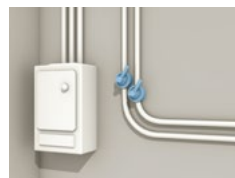
Le bord supérieur des conduites d'aération ou soupiraux ne doit pas dépasser le niveau d'eau maximal indiqué sur la carte des dangers. Au lieu d'une fosse septique, raccordez une évacuation à la canalisation.



Disposez les portes du côté opposé au couloir d'écoulement ou les étanchéifier et les consolider en tenant compte du niveau d'eau maximal. Fermez les portes de l'extérieur et les protéger par un système anti-inondation certifié.



Agencez si possible vos fenêtres du côté opposé au couloir d'écoulement ou les consolider pour les rendre étanches à l'eau et les protéger par un système anti-inondation certifié.



Les sols, murs et plafonds doivent être construits de préférence dans des matériaux non sensibles à l'humidité comme le béton, la pierre naturelle, la brique, le métal, le plastique et le verre.

Disposition des installations techniques et électriques au-dessus du niveau d'eau maximal, conduites d'alimentation séparées selon que les parties du bâtiment se situent au-dessous ou au-dessus du niveau d'eau maximal.

# Check-list Hautes eaux

---



Installation de clapets anti-retour qui empêchent les hautes eaux de monter et de pénétrer dans la canalisation.



Protégez l'accès au portail de garage et au garage souterrain par un système anti-inondation certifié ou, pour un garage souterrain, prévoyez une contre-pente.



Ancrage au sol du réservoir de fioul ou disposition au-dessus du niveau d'eau maximal.



Rangez si possible les biens de valeur (valeur pécuniaire et émotionnelle) aux étages supérieurs.

---

## Conseils pour les PME

- Protection des parties des installations et de produits susceptibles de subir un dommage total s'ils sont au contact de l'eau ou en cas de forte humidité.
- Fixation des parties non mobiles des installations pour éviter qu'elles ne flottent.
- Entreposage des matières dangereuses pour l'eau et facilement inflammables comme les engrais, les peintures ou l'essence en dehors de la zone de danger.
- Pour un écoulement optimal, vérifiez, débouchez et nettoyez régulièrement les conduites d'eaux usées et les évacuations présentes sur le site.
- En cas d'avis de hautes eaux, déplacez en dehors de la zone de danger les entreposages extérieurs mis en danger et les installations mobiles. Attention: même en cas d'événement restreint, les routes peuvent ne plus être praticables.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement des mesures techniques de protection hautes eaux existantes (pompes à eau, etc.) et les intégrez dans le plan d'entretien.

# Check-list Coulée de boue

---

## Protection de l'objet



Consolidez la partie du bâtiment exposée au danger et ne pas y construire de portes ou de fenêtres.



Du côté du bâtiment faisant face à la montagne, construction d'un coin diviseur (forme protectrice qui disperse et dévie la coulée de boue) ou d'une digue de déviation.



Disposez les portes du côté opposé au danger ou les étanchéifier et les consolider en tenant compte de la pression maximale indiquée sur la carte des dangers. Fermez les portes de l'extérieur et les protéger par un système anti-inondation certifié.



Le bord supérieur des conduites d'aération ou souches ne doit pas dépasser la hauteur d'écoulement maximale indiquée sur la carte des dangers.



Agencez si possible vos fenêtres du côté opposé au danger ou, en tenant compte de la pression maximale indiquée sur la carte des dangers, les consolider pour les rendre étanches à l'eau et les protéger par un système anti-inondation certifié.



Protégez l'accès au portail de garage et au garage souterrain par un système anti-inondation certifié ou, pour un garage souterrain, prévoir une contre-pente.



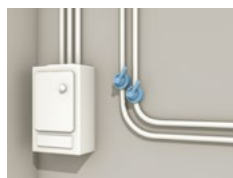
Les sols, murs et plafonds doivent être construits de préférence dans des matériaux non sensibles à l'humidité comme le béton, la pierre naturelle et la brique, le métal, le plastique ou le verre.

# Check-list Coulée de boue

## Protection de l'objet



Ancrage au sol et disposition au-dessus du niveau d'eau maximal.



Disposition des installations techniques et électriques au-dessus du niveau d'eau maximal, conduites d'alimentation séparées selon que les parties du bâtiment se situent au-dessous ou au-dessus du niveau d'eau maximal.



Si possible, rangez les biens de valeur (valeur pécuniaire et émotionnelle) aux étages supérieurs.

## Comportement

- Pendant et après un orage, ne pas rester longtemps dans un ruisseau susceptible de former de la boue. Evitez les lits dans les ruisseaux et les couloirs en pente.
- Quittez la zone de danger, plus précisément le côté exposé au danger.
- Après une coulée de boue, le danger reste souvent présent. Les coulées de boue se produisent souvent en plusieurs épisodes irréguliers.
- Obtention d'informations sur les risques de coulée de boue, à savoir: torrents, lits étroits, couloirs en pente dans lesquels les coulées de boue pourraient se déverser. Il est difficile de prévoir avec précision les coulées de boue. Il est donc important de s'informer sur la météo et les conditions (ex. fonte des neiges associée à de l'orage) généralement favorables à un risque accru de coulée de boue

## Conseils pour les PME

- Protection des parties des installations et de produits susceptibles de subir un dommage total s'ils sont au contact de l'eau ou en cas de forte humidité.
- Entreposage des matières dangereuses pour l'eau et facilement inflammables comme les engrais, les peintures ou l'essence en dehors de la zone de danger

# Coulées de boue et glissement de terrain spontané

---

## Protection de l'objet



Consolidez la partie du bâtiment exposée au danger et ne pas y construire de portes ou de fenêtres.



Du côté du bâtiment faisant face à la montagne, construction d'un coin diviseur (forme protectrice qui disperse et dévie les coulées de boue) ou d'une digue de déviation.



Agencez les portes et fenêtres du côté opposé au danger ou les étanchéifier et les consolider en tenant compte de la pression maximale. Fermez les portes de l'extérieur et les protéger par un système anti-inondation certifié.



Protégez l'accès au portail de garage et au garage souterrain par un système anti-inondation certifié.

# Coulées de boue et glissement de terrain spontané

---



En cas de construction neuve: remblai du terrain.



Si possible, rangez les biens de valeur (valeur pécuniaire et émotionnelle) aux étages supérieurs.

Pour les glissements de terrain superficiels (jusqu'à 2 m), plantation sur la pente d'arbustes et d'arbres à racines profondes.

---

## Comportement

- Quittez la zone de danger, plus précisément le côté exposé au danger.
- Pendant et après l'orage ainsi que pendant les longues périodes d'humidité, ne pas rester longtemps dans les zones à forte pente.

---

## Conseils pour les PME

- Protection des parties des installations et de produits susceptibles de subir un dommage total s'ils sont au contact de l'eau ou en cas de forte humidité.
- Entreposage des matières dangereuses pour l'eau et facilement inflammables comme les engrais, les peintures ou l'essence en dehors de la zone de danger.



# Check-list Glissement de terrain permanent

---

---

## Protection de l'objet



Consolidez le sol.

Construction monolithique (bâtiment en un seul bloc) ainsi que séparation statique du bâtiment principal et de l'extension.

Installation d'une conduite d'écoulement pour les eaux de pluie et le drainage de la pente pour un sol parfaitement drainé.

---

## Conseil

A l'œil nu, les glissements de terrain permanents sont la plupart du temps difficiles à identifier. Un examen précis par des spécialistes s'avère donc utile (services cantonaux spécialisés ou bureaux d'ingénierie spécialisés).

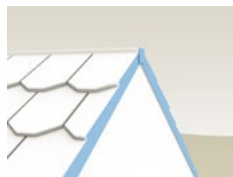
# Check-list Avalanches

---

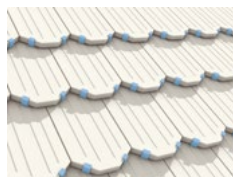
## Protection de l'objet



Consolidation du côté du bâtiment exposé au danger. Si possible, côté montagne, ne montez pas de portes ou de fenêtres, à défaut, uniquement de petites fenêtres. Fermez les portes de l'extérieur



Evitez les avant-toits.



Choisissez si possible des tuiles lourdes. Dégagez les toits (maison, auvent, jardin d'hiver) du poids de la neige pour éviter les avalanches de toit.



Digue d'interception ou de déviation du côté de la montagne en prévention des petites avalanches et des glissements.



Si possible selon la topographie: construction d'un toit-terrain.



Du côté du bâtiment faisant face à la montagne, construction d'un coin diviseur (forme protectrice qui disperse et dévie les avalanches) ou d'une digue de déviation.

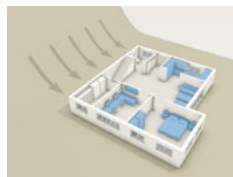
# Check-list Avalanches

---

## Protection de l'objet



Si possible, n'utilisez l'espace extérieur qu'en été ou déplacez-vous de la zone de danger. En cas de glissement de neige, utilisation d'un trépied.



Si possible, ne disposez du côté de la montagne que des pièces où l'on ne passe pas beaucoup de temps (salle de bains, escaliers, couloirs, entrepôts, etc.).



Si possible, rangez les biens de valeur (valeur pécuniaire et émotionnelle) du côté opposé au danger.

# Check-list Chute (chute de pierres et de blocs)

---

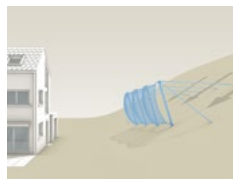
## Protection de l'objet



Consolidez la partie du bâtiment exposée au danger et ne pas y construire de portes ou de fenêtres.



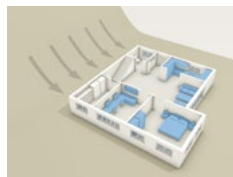
Si possible, ne montez pas de fenêtres et de portes du côté de la montagne. Protégez les fenêtres avec des barreaux en acier, les portes avec des murs de protection ou des digues de protection locales.



Mise en place d'un filet de protection contre les chutes de pierres et de blocs. Si la roche est en bordure du bâtiment: posez des treillis anti-chute, des ancrages dans la roche ou procédez au nettoyage de la roche.



Si la topographie est adaptée: construction d'un toit-terrain recouvert de terre.



Si possible, ne disposez du côté de la montagne que des pièces où l'on ne passe pas beaucoup de temps (salle de bains, escaliers, couloirs, entrepôts, etc.).



Si possible, rangez les biens de valeur (valeur pécuniaire et émotionnelle) du côté opposé au danger.

Je veux en savoir plus!

**Zurich Radar des dangers naturels**

Analyse de lieu et de bien-fonds pour votre bien immobilier:  
[www.zurich.ch/dangersnaturels](http://www.zurich.ch/dangersnaturels)

**Dangers naturels en Suisse**

Le guide-conseil de Zurich sur les dangers naturels avec des informations de fond, des entretiens avec des experts et des personnes touchées.



---

**Zurich Compagnie d'Assurances SA**  
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich  
Téléphone 0800 80 80 80, [www.zurich.ch](http://www.zurich.ch)

FM35981f

